

# MESSAGE

**cm**  
CAMBLANES  
ET MEYNAC

LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE CAMBLANES ET MEYNAC - DÉCEMBRE 2016 - NUMÉRO 63

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

## ACTUALITÉ

Le sport, enjeu intercommunal

## PORTRAIT

Franck Bélard,  
Pilote automobile

## ACCESSIBILITÉ DU BOURG PREMIERS SIGNES D'UNE TRANSFORMATION

Inauguration de la nouvelle entrée de l'école élémentaire, le 26 novembre 2016, par le maire Jean-Philippe Guillemot, entouré du secrétaire général de la Préfecture M. Thierry Suquet, Mme la députée Martine Faure, le président du Conseil départemental M. Jean-Luc Gleyze, l'inspecteur de l'Éducation Nationale M. Richard Ortali et de nombreux maires et élus.

# Portfolio

Retour en images sur les temps forts du dernier trimestre.



■ Forum des associations et des artisans, commerçants et producteurs le 10 septembre dans la cour de l'école élémentaire. Le public était au rendez-vous !



■ Bourse aux jouets, le 5 novembre, à la salle polyvalente organisée par la Ludothèque. Pour bien préparer les fêtes de fin d'année...



■ Toujours autant de succès pour les deux bourses aux vêtements organisées par une des sections du FEPC : 15 et 16 octobre pour les enfants/ados et 5 et 6 novembre pour les adultes.



■ Concert de Misa Tango, à l'église Sainte-Eulalie, le 10 novembre.



■ Cérémonie du 11 Novembre au monument aux Morts. Un moment de mémoire intergénérationnel.



■ Carton plein pour le loto des écoles, le 19 novembre, organisé par l'association des parents d'élèves "La P'tite Récré". Un public familial, venu nombreux, dans la convivialité et la bonne humeur.

## sommaire

Message - Décembre 2016 - N° 63

■ ACTUALITÉS.....4 <i>Le sport, enjeu intercommunal</i>	■ RENCONTRE..... 13 <i>Franck Bélard, pilote automobile.</i>
■ CADRE DE VIE.....5 <i>Travaux et réglementation du cimetière.</i>	■ ASSOCIATIONS..... 14-15 <i>Toutes les informations associatives.</i>
■ ÉCONOMIE LOCALE.....6-7 <i>Camplanis, signe du dynamisme économique.</i>	■ AU FIL DE L'INFO .....16 <i>La fusion au 1er janvier.</i>
■ LE DOSSIER.....8-11 <i>Le PAVE : l'accessibilité dans le centre-bourg.</i>	■ ÉCOUTER, LIRE, VOIR..... 17-19 <i>Animations, programmation culturelle.</i>
■ INTERCOMMUNALITÉ.....12 <i>La fusion au 1er janvier 2017.</i>	■ AGENDA.....20 <i>Les prochains rendez-vous de l'hiver.</i>



La vendange est désormais rentrée dans les chais et nul doute que nos viticulteurs vont mettre tout leur savoir-faire pour nous offrir leurs meilleurs vins. Gageons que le millésime 2016 sera excellent !

Alors que le changement d'heure nous plonge doucement dans l'hiver, l'animation joyeuse des fêtes de fin d'année se profile à l'horizon et approche à grands pas.

A Camblanes et Meynac, les travaux annoncés ont bien débuté, la mise en place de zones de rencontre donnera la part belle aux piétons et cyclistes, et quelques modifications de circulation ont été matérialisées sur le terrain. Ils se poursuivront l'année prochaine ; c'est l'objectif que nous nous sommes fixés, avec la création de nouvelles voies piétonnes et cyclables.

Encore une fois, devant la poignée d'automobilistes prenant nos routes et chemins pour des pistes de formule 1, **nous devons tout faire pour sécuriser les riverains exaspérés devant tant d'imprudence et d'agressivité, partout dans notre village.** La tâche est longue, coûteuse et difficile, elle obligera de plus en plus à des

contraintes de circulation, mais nous devons assurer la sécurité et la quiétude des habitants.

**Comme promis, la salle de raquettes et le terrain de football synthétique ont eux aussi débuté sur la plaine des sports de La Lande,** pour la plus grande satisfaction des joueurs, entraîneurs, dirigeants et tous les bénévoles qui œuvrent quotidiennement pour l'animation et le plaisir des jeunes et des adultes de notre Communauté de communes.

« Nous devons tout faire pour sécuriser les riverains dans notre village ! »

**L'inauguration officielle de la route de Morillon et de la nouvelle entrée de l'école élémentaire et les travaux associés a eu lieu samedi 26 novembre** en présence de tous ceux qui participent à l'aménagement du territoire : M. le secrétaire général de la Préfecture, Mme la députée, MM. le président et les vice-présidents du Conseil départemental, M. l'inspecteur de l'Éducation Nationale et mes collègues maires. Tous ont pu apprécier combien la politique municipale, en matière d'éducation de nos enfants est une priorité, pour leur donner un socle de vie qui les accompagnera tout au long de leur parcours scolaire.

Les activités et l'animation camblanaise ne se démentent pas sur ce mois de décembre : **week-end "Téléthon", "Théâtre chez l'Habitant", "Spectacle de Noël" à l'école.** Toujours avec l'aide du comité des fêtes, nous accueillerons **le Père Noël avec de nombreuses surprises,** à ne manquer sous aucun prétexte ! Bref ! La vie est intense à Camblanes et Meynac, dans un contexte de plus en plus contraint, où la gestion rendue difficile est parfaitement millimétrée par une équipe d'élus motivés, compétente et réellement concernée, ce qui est une grande satisfaction pour le maire !

**Pour la nouvelle Communauté de communes, le Préfet a signé l'arrêté de périmètre.** Les 11 maires et les conseillers communautaires travaillent déjà d'arrache-pied pour mettre en œuvre une cohésion de territoire prenant en compte les richesses et les contraintes techniques et financières. L'intégration de quatre nouvelles communes crée inévitablement des modifications importantes dans le futur fonctionnement de notre CdC, le nombre des conseillers communautaires sera réduit. Le transfert des compétences du sport et de la voirie provoque également des incidences financières pour l'ensemble des communes. Soyez assurés de l'implication totale de vos élus, pour une parfaite gestion et pour l'avenir de notre commune.

Bien sûr, j'aurai le plaisir de vous retrouver pour la présentation des vœux le 21 janvier prochain, où nous pourrons développer tous ces points et envisager les prochains aménagements pour Camblanes et Meynac. D'ici là, je vous souhaite de passer de belles fêtes de fin d'année sous le signe, nous l'espérons, du bonheur et de la sérénité pour tous, avec beaucoup de réconfort pour les plus démunis.

Avec mon sincère dévouement.

**Jean-Philippe Guillemot**  
Maire de Camblanes et Meynac  
Vice-Président de la Communauté de communes des Portes de l'Entre-deux-Mers.





Transfert de compétence :

Vue modélisée de la future salle de raquettes, en cours de construction à côté des terrains de tennis.

## LE SPORT ENJEU INTERCOMMUNAL

A PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JANVIER, LE SPORT DEVIENDRA UNE COMPÉTENCE INTERCOMMUNALE. POUR AUTANT, DES CHANTIERS DE DIMENSION COMMUNAUTAIRE SONT DÉJÀ LANCÉS, LA PREUVE AVEC LA FUTURE SALLE DE RAQUETTES EN COURS DE CONSTRUCTION À CAMBLANES ET MEYNAC.

4



**T**ransférer la compétence sport à la Communauté de communes des Portes de l'Entre-deux-Mers répond à plusieurs objectifs. D'abord, mutualiser les coûts de fonctionnement des infrastructures sportives, mais aussi envisager le futur du sport dans territoire plus vaste.

Il faut dire que plusieurs associations sportives sont déjà intercommunales dans leur pratique, notamment les clubs de rugby, de football, de tennis, de basket ou de handball, en ayant des projets communs et en mutualisant les équipements, les moyens humains et techniques. Il est donc tout à fait logique que les infrastructures communales soient aujourd'hui mises à disposition de l'intercommunalité.

### DÉFINIR LES INTÉRÊTS

« Une charte a d'ailleurs été mise en place à l'échelon intercommunal. Elle définit les intérêts communautaire et communal en matière de sport. Par exemple, pour qu'un club soit d'intérêt intercommunal, il doit répondre à certains critères stricts, par exemple : disciple unique sur le territoire et adhérents majoritairement issus des communes de la CdC. » explique Philippe Caïs, conseiller municipal et président de la commission Sports à Camblanes et Meynac. Cela permet ainsi à ces clubs de bénéficier d'une subvention intercommunale et non plus communale.

### MISE À DISPOSITION DES ÉQUIPEMENTS

La mise à disposition des équipements sportifs signifie que la CdC des Portes de l'Entre-deux-Mers s'engage désormais à

prendre en charge les coûts de fonctionnement et d'entretien. Ce calcul, assez complexe, vise à établir l'ensemble des dépenses des communes en matière d'infrastructures sportives et à les mutualiser. C'est le travail de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) avec pour objectif une répartition juste et équitable des coûts.

### TRAVAILLER POUR LE FUTUR

Le transfert de la compétence sport permet également de financer certaines infrastructures. C'est le cas à Camblanes et Meynac avec la salle de raquettes en cours de construction à côté des terrains de tennis dont le coût est pris en charge par la CdC. Cette salle sera dédiée au tennis bien sûr, mais aussi au badminton et au tennis de table. La livraison du chantier est prévue pour le printemps 2017.

Ce sera aussi le cas du terrain de rugby de la commune de Cénac, ainsi que du terrain synthétique au stade de Camblanes qui sera disponible prochainement.

En tout, la Communauté de communes des Portes de l'Entre-deux-Mers, sous la présidence de Jean-Philippe Guillemot, vice-président de la CdC en charge des Sports, va investir plus de 2 millions d'euros dans ces différents projets. ■



L'emplacement de la future salle de raquettes.



Un travail de fond pour

## LE CIMETIÈRE

**LE BON ENTRETIEN DU CIMETIÈRE INCOMBE À LA MUNICIPALITÉ. POUR QUE LE LIEU GARDE UN ASPECT SEREIN ET AGRÉABLE, À LA HAUTEUR DU RESPECT DÛ AUX DÉFUNTS ET DE LA VALEUR HISTORIQUE DU SITE, CAMBLANES ET MEYNAC A ENGAGÉ UN TRAVAIL DE FOND DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES.**



« *Le cimetière est un lieu mémoriel que nous devons entretenir à la hauteur des attentes des familles. Voilà pourquoi nous avons entrepris un double travail, à la fois au niveau de l'aspect général du site, mais aussi en matière de concessions et de réglementation* »

commente Sylvette Moufflet, conseillère municipale en charge du dossier.

Depuis plusieurs années, des travaux sont réalisés dans l'enceinte du cimetière. Ces chantiers ont notamment concerné la réalisation de l'allée centrale dans la partie haute pour éviter les infiltrations de l'eau à l'intérieur des caveaux et en faciliter leur ouverture.

### REPRISE DE CONCESSIONS

Afin de pouvoir répondre aux nouvelles demandes de réservation de concessions, la municipalité s'est trouvée dans l'obligation de procéder à la reprise des sépultures définitivement abandonnées par les ayants droit.

Après le délai imposé par la loi, elle a donc fait procéder par une entreprise de pompes funèbres à la réhabilitation de ces sépultures. Dans le respect de la personne inhumée jusqu'alors, les ossements trouvés, après avoir été répertoriés dans un registre, ont été déposés dans l'ossuaire prévu à cet effet dans le cimetière.

Ces travaux de rénovation sont prévus en trois tranches. La première vient d'être achevée permettant de remettre à disposition 37 emplacements. Le montant de ces travaux s'élève à la somme de 13 312 € TTC.

### UN NOUVEAU RÈGLEMENT POUR LE CIMETIÈRE

Le règlement des cimetières devant être complété par les nouvelles dispositions législatives, la commission du cimetière composée de Sylvette Moufflet, Nanou Franco, Dominique Hannoy et Michel Croizat s'est attachée à la réécriture du règlement des cimetières de la commune en s'appuyant sur l'ouvrage "Cimetières Droits et Obligations" donnant accès à la législation et à la réglementation en vigueur à ce jour.

Cette nouvelle réglementation devra être signée par chaque personne demandeuse d'une concession.

### ... ET LE COLUMBARIUM

Le columbarium est un monument cinéraire destiné à recueillir des urnes funéraires avec une douzaine d'emplacements.

En 2016, suite aux nombreuses demandes, un nouvel ensemble de 6 cases est venu se rajouter aux précédentes pour un coût de 4 570 €. Cette extension s'avère cependant déjà insuffisante et l'année à venir verra aussi l'achat et la pose de nouvelles cases. ■

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, les cimetières des communes de plus de 2 000 habitants ont l'obligation de disposer d'un jardin du souvenir.**

La dispersion des cendres est un des choix possibles pour la famille d'un défunt. Les cendres peuvent être dispersées dans l'aire du cimetière prévue à cet effet : le jardin du souvenir.

À Camblanes, il se trouve à côté du columbarium. Une colonne permettant l'identification des personnes dispersées sera installée et chaque famille pourra apposer une plaque avec le nom et prénom(s) du défunt, les années de naissance et de décès. Le choix des dimensions, de la couleur et de la matière de la plaque, à la charge des familles, sera déterminé par la mairie, seule habilitée à sa mise en place.





AVEC LA RÉNOVATION DU SUPER U ET L'INSTALLATION DE NOUVELLES ACTIVITÉS À CAMPLANIS, CAMBLANES ET MEYNAC DÉMONTRE TOUTE SON ATTRACTIVITÉ ET SON DYNAMISME ÉCONOMIQUE. IL EN RÉSULTE UN BOURG VIVANT ET OUVERT AUX COMMERCE ET SERVICES COMPLÉMENTAIRES.

## LA VITALITÉ ÉCONOMIQUE

6

**D**e compétence intercommunale, le dynamisme économique camblanais et meynacais est la traduction d'un travail engagé par les équipes municipales successives. De la construction de la résidence Camplanis, qui prévoyait l'installation de plusieurs commerces et activités de services ou de santé, à l'élaboration actuelle du PAVE (voir dossier spécial) qui concourt à sécuriser la circulation de la population, notamment les piétons et vélos, en passant par la création du marché hebdomadaire, les élus locaux font tout pour que le le bourg

soit toujours plus attractif.

« Nous avons la chance d'être une commune à la fois moderne et préservée » explique Jean-Philippe Guillemot, maire de Camblanes et Meynac. « Toutefois, la proximité d'une grande agglomération comme Bordeaux polarise un grand nombre d'activités économiques. Or notre commune a son rôle à jouer dans l'intercommunalité pour que notre territoire accroît son dynamisme économique. Il est important pour nous de conserver à Camblanes et Meynac, un tissu de commerces, d'entreprises et de services à la

fois dense, mais aussi de qualité. C'est en tout cas le sens de notre action municipale. Nous accueillons avec bienveillance l'arrivée de nouveaux commerces et services à Camplanis ou encore la rénovation et l'agrandissement du supermarché local. Nous suivons également avec attention l'activité du pôle commercial des Platanes que nous mettons régulièrement en valeur au sein de notre communication municipale. Tout cela est générateur d'emplois et offre des services attendus par les habitants » conclut le maire. ■



### ATELIER AR'ÔME

Voilà un an que l'atelier Ar'ôme est ouvert dans le bâtiment de la résidence Camplanis, en plein centre-bourg de Camblanes, à deux pas des écoles. L'atelier de dessin Ar'ôme est un espace de création ouvert à tous, à partir de 3 ans, pour découvrir, s'initier ou se perfectionner au dessin et à la peinture. C'est l'endroit idéal pour apprendre à peindre dans une ambiance conviviale et un esprit d'atelier propice à l'échange... Il est également ouvert aux personnes à mobilité réduite.

**Les enseignements et animations sont adaptés aux différents groupes suivant les âges. L'atelier est ouvert tous les jours du lundi au samedi.**

**Contact :** Atelier Ar'ôme, Delphine Halaoui - Résidence Camplanis, 10 avenue Guy Trupin - 06.66.36.78.57 - ar.ome@hotmail.com ■



## BOUTIQUE L'ATYPIQUE



**L'Atypique est une boutique de vêtements à destinations des enfants et des mamans.**

Ouverte par Delphine Mazé, une Sadiracaise ayant près de 20 années d'expérience dans le prêt-à-porter, l'Atypique a pour objectif de donner une seconde vie à des vêtements dans le cadre de dépôts-ventes.

« Comme de nombreuses mamans, j'ai beaucoup fréquenté les sites de ventes ou d'enchères aux

particuliers, les vides greniers, les brocantes. Cela me permettait d'avoir des vêtements pour mes enfants à petits prix. J'ai donc repris le concept avec cette boutique. Cela permet de recycler des vêtements souvent de qualité, mais plus adaptés à l'âge des enfants, les uns gagnent un peu d'argent, les autres trouvent des vêtements à petits prix. Nous sommes dans le cadre d'une économie solidaire et basée sur le développement durable ».

Les prix à la boutique l'Atypique sont donc tout doux et les vêtements triés sur le volet, de qualité. On y trouve de tout et parfois de belles marques.

**Contact :** L'Atypique, dressing collectif - Résidence Camplanis, 10 avenue Guy Trupin - Delphine Mazé - 06.60.95.22.87  
latypiquedressingcollectif33@gmail.com

Horaires : ouvert du lundi au samedi, de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h30 (fermé le lundi matin). ■

### A CAMPLANIS ÉGALEMENT

D'autres activités et services sont installés dans les espaces professionnels de la résidence Camplanis.

- Le **cabinet d'expert comptable "SOROR Expertise" de Charlotte Fendrich Agnus**, spécialisé dans l'aide à la création, l'accompagnement et le conseil aux entreprises.

Le cabinet est ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h30.

**Contact :** 05.56.91.01.04

contact@soror-expertise.fr

- Le **cabinet de kinésithérapie** de Stéphane Moufflet.

**Contact :** 05.56.20.79.80

- Le **cabinet de médecine générale et d'acupuncture** du Dr Philippe Gassies.

**Contact :** 05.56.20.67.31 ■

### ET À GUERLANDE...

- A noter le **cabinet Médical** à Guerlande des docteurs V. Perin et V. Dontans. 05.56.20.30.15

- Le **cabinet kinésithérapie** respiratoire pour enfants de M. Lacoste. 05.57.71.86.44

- Le **cabinet d'infirmières**, M.H. Gabard, A. et M. Lecorre, S. Heronnaud. 05.56.20.09.04

## AILLEURS A CAMBLANES

### VILLA CAMBLANES

Isabelle Mouly vient de créer dans une villa entièrement rénovée, à côté de l'église Sainte-Eulalie, un gîte d'une surface de 56 m<sup>2</sup>. Labellisé "Gîtes de France", celui-ci peut accueillir quatre personnes et dispose d'une piscine au sein d'un jardin paysagé.

**Contact :** Isabelle Mouly 05.56.74.47.94  
06.60.31.62.15

contact@villacamblandes.com ■



### KOMBAY

Kombay est une société spécialisée dans la création d'image vidéo. Elle a été créée il y a cinq ans par les frères Luong, qui ont grandi à Camblanes et Meynac. Kombay vient de s'équiper d'un drone et propose ainsi cette technologie au grand public, particuliers comme entreprises. Objectif : avoir une vue différente d'un espace ou d'un événement. Très utile, notamment si on veut vendre sa maison.

**Contact :**

Guénaël Luong

06.10.42.22.80 ■

### L'ASIE DU SUD-EST

Voici un nouveau restaurant à Camblanes et Meynac et plus précisément au centre commercial des Platanes.

La carte est copieuse et directement inspirée des plats du sud-est asiatique : pad thaï, nasi goreng, poulet croustillant ou au curry, boeuf basilic... Le restaurant est ouvert du lundi au samedi midi, ainsi que le vendredi et le samedi soir.

**Contact :** 05.56.78.74.52 ■





LA VOLONTE DE LA MUNICIPALITÉ DE CAMBLANES ET MEYNAC EST DE METTRE EN OEUVRE UN MODE DE DÉPLACEMENT NOUVEAU, PLUS SÛR, RENDU INDISPENSABLE AU VU DE L'ACCROISSEMENT DU TRAFIC ROUTIER. L'OBJECTIF EST DE SÉCURISER LES PIÉTONS ET LES VÉLOS EN REPENSANT LES AXES DE CIRCULATION, TOUT EN S'APPUYANT SUR LA LOI SUR L'ACCESSIBILITÉ.

Zoom sur :

## LE PAVE : POUR UNE VOIRIE PARTAGÉE ET SÉCURISÉE

8



**E**n matière de voirie et de circulation dans une commune, l'accessibilité est un enjeu majeur. Les villes et villages de France ont fait de gros efforts ces dernières années en matière de déplacements, notamment dans les centres-villes et les liaisons entre quartiers. Si la circulation des véhicules et des piétons a été bien pensée, il demeure toujours des zones difficiles, notamment pour les publics les plus fragiles : personnes à mobilité réduite, enfants, personnes âgées, familles avec poussettes, etc...

C'est afin d'améliorer cette situation que le législateur a voté le décret n° 2006-1657 du 21 décembre 2006 relatif à l'accessibilité de la voirie et des espaces publics, qui encadre les obligations des collectivités ayant compétence sur l'établissement du plan de mise en accessibilité : le PAVE.

*Le Plan d'Accessibilité à la Voirie et aux Espaces publics (PAVE) est un document qui répertorie, priorise et programme l'ensemble des travaux susceptibles de rendre accessible aux personnes handicapées et à mobilité réduite l'ensemble des circulations piétonnes et des aires de stationnement automobile situées sur le territoire communal.*

Ce décret a été amendé par une ordonnance en 2014 qui contraint les communes à accélérer leurs travaux. Au final, ces dispositions réglementaires concernent autant la voirie que les bâtiments publics.

### UN DIAGNOSTIC SUR L'EXISTANT

La commune de Camblanes et Meynac a lancé, via un cabinet d'études, un diagnostic il y a un peu plus d'un an sur la situation de sa voirie en priorisant



Quelques exemples d'obstacles sur les trottoirs de Camblanes et Meynac.



le centre-bourg pour base de travail : mairie, école, lycée... en résumé, tous les espaces jusqu'à Guerlande où les enfants et les familles peuvent se déplacer à pied.

Cette première phase de travail a permis de relever des anomalies en matière de circulation des piétons : des poteaux mal placés et des trottoirs peu adaptés.

Une fois ce constat établi, les élus de la commission urbanisme et environnement sont passés à la phase 2 en programmant les modifications nécessaires pour améliorer la sécurité des déplacements.

## SECTEURS À 20 KM/H ET MARQUAGE AU SOL

« Nous avons souhaité, toutefois, élargir notre domaine de travail et pas seulement oeuvrer sur l'accessibilité, mais engager une réflexion plus globale sur la circulation dans la commune et en particulier le cheminement des piétons et des vélos » explique Laurence Dupuch Bouyssou, adjointe au maire, en charge des questions d'urbanisme. « Nous avons donc décidé de travailler autant sur le PAVE afin d'améliorer les points noirs relevés par le diagnostic que sur les liaisons douces qui sont un enjeu

majeur pour l'avenir de la commune et le confort de ses habitants ».

D'un côté, des travaux vont donc être engagés pour résoudre les problématiques de circulation sur les trottoirs.

De l'autre, les élus ont ciblé les rues et les voies avec une circulation piétonne importante ainsi que les axes de délestage de la RD14 qui subissent une circulation accrue. Il s'agit de créer des espaces dédiés aux piétons et aux vélos.

C'est ainsi que depuis le début du mois de novembre, des marquages au sol bien distincts ont été peints.

(Suite page 10)

## Le Plan d'Accessibilité à la Voirie et aux Espaces publics 1<sup>ère</sup> Phase : le Centre-Bourg

En rouge : priorité n°1

En orange : priorité n°2

En vert : priorité n°3



# LE DOSSIER

(Suite de la page 9)

*« Nous avons fait le choix de créer des secteurs de circulation limités à 20 km/h ainsi que des couloirs prioritaires pour les piétons et les cyclistes afin de maximiser leur sécurité »*

commente Laurence Dupuch Bouyssou.

Cette signalétique est, pour le moment, provisoire, car une phase de test de quelques mois est en cours sur les différents tracés afin d'habituer les usagers à appréhender au mieux ces changements et les modifier le cas échéant, avant la création d'équipements durables.

**Les axes choisis sont les suivants :**

- chemin de La Chausse en direction du LEP,
- chemin du Plessis en direction de l'école de musique,
- chemin de Lagrange,
- rue de Garaude,
- allée du Magnolia, vers le site de Guerlande.

**Dans le même temps, deux sens uniques ont été créés :**

- chemin Plessis, notamment pour empêcher les croisements dangereux à proximité de l'école,
- chemin de Lagrange, un axe de circulation important de plus en plus utilisé comme délestage de la RD14, où les vitesses sont excessives.

*« L'idée est de sécuriser ces axes, mais aussi de fluidifier la circulation dans un secteur très passant, notamment aux heures d'entrées et de sorties des écoles. Cela nous permettra d'avoir une circulation raisonnée dans le bourg au bénéfice de tous les usagers mais aussi des riverains »*

ajoute Jean-Philippe Guillemot, maire de Camblanes et Meynac, très attaché à ce dossier.

## UNE PHASE DE TEST AVANT DES TRAVAUX DÉFINITIFS

Une fois la période de test passée, un bilan sera tiré par les élus et le PAVE entrera dans sa phase opérationnelle définitive avec des travaux plus conséquents sur les trottoirs, la création de bandes de couleurs au sol, la mise en place de jardinières pour sectoriser certains espaces, etc... *« Tout ceci a un coût non-négligeable »* fait remarquer Laurence Dupuch Bouyssou, *« nous allons donc travailler par phase avec un planning allant jusqu'en 2020 »*.

Première étape dans la réflexion sur la sécurisation des déplacements piétons et vélos sur la commune, ce travail sur le PAVE entre dans un projet plus global de la municipalité et de l'intercommunalité, sur les déplacements et le cheminement des populations sur notre territoire : la création de voies douces ou du chemin des 7 clochers... Une vision du développement durable de notre territoire adaptée à la vie des villages.

L'élue ne manque pas aussi d'insister sur le respect des nouvelles règles et des nouveaux sens de circulation. *« Il va falloir s'adapter et faire preuve de civisme, à la fois de la part des automobilistes pour respecter les sens de circulation et le stationnement, mais aussi des piétons et des vélos qui devront emprunter les voies qui leur seront réservées. Cependant, ces changements vont permettre de valoriser et embellir le centre-bourg »* termine Laurence Dupuch Bouyssou. ■



Voie réservée aux piétons et aux vélos à proximité des écoles.



Zone limitée à 20 km/h, chemin de la Chausse.



Voie réservée aux piétons et aux vélos, à l'angle du chemin de Lagrange et de la route de Morillon.



Entrée du chemin de Lagrange, route des Cités (RD14).

## A retenir : la signalétique

ZONE



### ZONE 30

Il s'agit d'une zone où la vitesse est modérée (30 km/h) par le biais d'aménagements spécifiques ce qui permet de répondre aux besoins de cyclistes, pour assurer leur sécurité.



### ZONE DE RENCONTRE

Dans cette zone, la vitesse des véhicules est limitée à 20km/h. Les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. Le partage de la voirie se fait par la cohabitation entre les piétons et les véhicules circulant à très faible vitesse. Les cyclistes sont tenus de céder la priorité aux piétons ce qui peut amener à poser pied à terre.



### AIRE PIETONNE

Le piéton est prioritaire sur tous les autres usagers autorisés à accéder à cette zone. A Camblanes et Meynac, la seule zone concernée est le chemin des Écoliers.



### VOIE VERTE

La voie verte est une route uniquement réservée aux piétons et aux engins non motorisés. Elle répond à des besoins de circulation "douce", en milieu urbain ou périurbain. Plus large qu'une piste cyclable.

## COMPLÉMENTS D'INFOS

L'accessibilité constitue un enjeu social extrêmement vaste puisqu'elle va bien au-delà de la simple prise en compte des besoins particuliers des personnes handicapées. Elle touche toutes les populations fragiles : personnes âgées, femmes enceintes, enfants, etc...

Concrètement, près de 35% de la population seraient concernés par les difficultés d'accessibilité de la voirie, des bâtiments ou bien des transports.

Quelques chiffres des situations de fragilité ou de handicap au niveau national :

- personnes âgées : 9 millions,
- déficiences motrices : 6 millions, dont 350 000 en fauteuil roulant,
- déficiences visuelles : 1,5 à 1,7 millions, dont 60 000 non voyants,
- enfants, femmes enceintes, utilisateurs de poussettes : 6 à 7 millions,
- déficiences auditives : 5 à 6 millions, dont 500 000 sourds profonds.



## LA FUSION AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2017

AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2017, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PORTES DE L'ENTRE-DEUX-MERS INTÈGRERA QUATRE NOUVEAUX PARTENAIRES : LES COMMUNES DE TABANAC, LE TOURNE, LANGOIRAN ET LIGNAN DE BORDEAUX. UN CHANGEMENT QUI VA DANS LE SENS D'UNE MEILLEURE COHÉRENCE TERRITORIALE ET D'UNE AMBITION RENOUVELÉE.

Pour rappel, c'est la Loi NOTRe, promulguée le 7 août 2015 qui a donné obligation aux intercommunalités de moins de 15 000 habitants de se regrouper, de fusionner ou d'intégrer de nouvelles communes, afin de passer ce seuil défini comme minimal par la loi.

Après plusieurs mois de négociations avec la Préfecture et la Commission Départementale de Coopération Intercommunale, le Préfet a arrêté le futur périmètre de notre intercommunalité intégrant ces quatre nouvelles communes. Trois venant de la CdC du Vallon de l'Artolie (Tabanac, Le Tourne, Langoiran) et une venant de la CdC du Créonnais (Lignan de Bordeaux). Bienvenue à nos nouveaux partenaires ! ■



**TABANAC** - 1068 habitants - 8 km<sup>2</sup>  
Maire : Jean-François Broustaud depuis 2008.

**LE TOURNE** - 773 habitants - 2,5 km<sup>2</sup>  
Maire : Marie-Claude Agullana depuis 2014.

**LANGOIRAN** - 2302 habitants - 10 km<sup>2</sup>  
Maire : Jean-François Boras depuis 2014.

**LIGNAN DE BORDEAUX** - 772 habitants - 9 km<sup>2</sup>  
Maire : Pierre Buisseret depuis 2014.

### Transfert de compétence :

## LA VOIRIE AUSSI

Lors du Conseil communautaire du 18 octobre 2016, les élus de la Communauté de communes des Portes de l'Entre-deux-Mers ont voté le transfert d'un certain nombre de routes et de chemins à l'intercommunalité dans le cadre de la compétence voirie de la CdC.

Seule la voirie dite d'intérêt communautaire est concernée. Les voiries transférées sont celles reliant deux bourgs de la CdC ou étant situées entre deux départementales. Chaque commune de la CdC a choisi quelles étaient les voiries à transférer.

A Camblanes et Meynac, les voiries devenant intercommunales sont les suivantes :

- Chemin de Bazanac (en partie).
- Chemin du Calvaire,
- Chemin du Carat,
- Chemin du Cluzeau (en partie),
- Chemin du Coudot,
- Chemin de Fontbonne,
- Chemin de Montichamp,
- Chemin du Moulin de Demptos,
- Chemin de Paguemaou
- Chemin du Pasquier,

Cela représente 4,9 km de voirie sur les 25 km que compte la voirie camblanaise et meynacaise.

Ce transfert aura des conséquences financières sur la dotation allouée par la CdC des Portes de l'Entre-deux-Mers aux communes de son territoire.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, ces différents chemins seront remis en état et entretenus par la CdC. ■





## FRANCK BÉLARD

Vitesse sur commande...



**P**assionné par la vitesse et les belles voitures, Franck Bélard, camblandais de 49 ans, est un pilote et un instructeur de pilotage automobile qui est devenu, l'année passée, champion de France du Porsche BRM Chronographes Sport Cup. Une distinction qui vient récompenser des années de travail et un rêve d'enfant.

Elle vous vient d'où cette passion pour les voitures et les Porsche en particulier ?

De l'enfance... C'était un rêve de gosse. J'ai toujours été attiré par les voitures, belles de préférence et les Porsche en particulier. Issu d'une famille modeste, je ne pensais pas faire ce que je fais aujourd'hui, mais j'ai pris mon destin en main.

C'est-à-dire ?

Comme beaucoup de pilotes, j'ai commencé par les courses de kart. Je finçais ça par des jobs durant les vacances scolaires. Le karting, c'est vraiment la base pour appréhender les réglages, les trajectoires des véhicules, le transfert de charge et de masse. J'ai fait ça pendant 18 ans en participant à de nombreuses compétitions et en faisant des rencontres déterminantes

qui m'ont permis de me financer et de progresser.

Et les débuts sur les voitures de course ?

Une année où il nous restait un peu d'argent, j'ai "fait un volant" comme on dit, en Formule France, l'antichambre de la Formule 3. J'ai terminé 3<sup>ème</sup> et c'est là que j'ai commencé à mettre un doigt dans l'automobile.

« La course, une vraie passion »

Ensuite, tout s'est enchaîné : Legend Car, RC Cup, Bio Racing Series, etc... Le hasard a fait que je me suis rapproché de gens de Porsche et notamment du président du Porsche Club de La Rochelle. C'était en 2009. C'est comme ça que j'ai commencé à rouler sur Porsche, via des voitures confiées par des Gentlemen Driver, d'abord en GT3, puis désormais en GT4, en participant à la Cayman Cup et au Porsche Club Challenge.

Quelle est la différence entre une Porsche et une autre voiture ?

La Porsche est assez compliquée à

conduire compte tenu de l'architecture de la voiture, le moteur étant en porte à faux à l'arrière. Quand on va vite sur Porsche, on peut aller vite sur n'importe quelle voiture. L'expérience m'a permis de vite appréhender le véhicule qui me correspond plutôt bien. D'ailleurs, je suis instructeur dessus, de même que sur d'autres véhicules.

Où avez-vous couru ?

Sur la plupart des grands circuits français et européens : Le Mans, Magny-Cours, Val de Vienne, le Castellet, Zandvoort... En 2015, j'ai obtenu le titre de champion de France du Porsche BRM Chronographes Sport Cup. En 2016, j'avais tout pour refaire la même chose, mais nous avons eu des soucis de pneumatiques.

L'adrénaline doit être omniprésente ?

Il faut beaucoup de sang-froid. Cela développe des réflexes étonnants. La pression la plus importante est au départ et dans les premiers virages où on peut arriver à cinq de front. Pour moi, la course, c'est une vraie passion... d'ailleurs cette année, je prendrai le départ de ma 30<sup>ème</sup> saison en tant que pilote !



# vie associative

Les premières foulées !

## CAMBLANES RUNNING

**Camblanes Running, nouvelle section du Foyer d'Éducation Populaire Camblanais**, est une réalité depuis le mois de septembre. Vous avez peut-être déjà croisé un groupe de coureurs de l'association sillonnant les petites routes des environs le dimanche matin et parfois même en semaine. A ce jour nous réunissons une vingtaine de personnes souhaitant, en toute simplicité, se retrouver afin de partager le plaisir de la course à pied et de progresser ensemble. La section réunit des personnes **de tous niveaux et tous âges** (à partir de 18 ans), des débutants découvrant l'activité aux coureurs réguliers préparant des objectifs spécifiques (trail, marathon). **Le maître-mot de notre projet associatif est le partage.** Dans ce cadre le premier objectif commun est de participer au trail du Téléthon à Bouliac, le 03 décembre. Nous alignerons ce jour là pour la première fois une équipe de Camblanes Running forte de 7 à 8 participants. Pour certains, il s'agira de la première participation à une course en milieu naturel, un beau challenge pour une belle cause. Si vous êtes atteints par la monotonie de la course en solitaire, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou à venir nous rejoindre chaque dimanche matin à 09h15 à la salle polyvalente.  
**Contact :** camblanesrunning@gmail.com ■



Amitiés crétoises...

## JUMELAGE AVEC VORI

Le Comité de Jumelage  
Camblanes et Meynac-Vori vous invite à son  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
qui aura lieu  
 **VENDREDI 20 JANVIER**  
à 20h30 à la Maison des Associations.

A l'ordre du jour :

- bilan moral
- bilan financier
- projets
- élection du tiers sortant
- questions diverses

Nous souhaitons que vous soyez nombreux à participer à ce moment indispensable à la vie de notre association.

La traditionnelle galette des rois clôturera cordialement cette soirée.

**Contact :** Comité de Jumelage Camblanes et Meynac - Vori - Mairie de Camblanes et Meynac.  
Tél :+33(0)5.57.97.16.90  
Fax :+33(0)5.56.20.63.06 ■



*Vue d'une partie du site archéologique de Phaistos près de Vori.*

14

Sur les routes avec...

## CHEMIN FAISANT

Chemin Faisant a repris ses activités depuis 3 mois déjà. Les sorties d'automne (Pays Basque, Le Verdon...) sont derrière nous. N'oubliez pas le Téléthon le 03 décembre. Chemin Faisant vous invite à participer à une randonnée sur le territoire de la commune. On croit la connaître mais chaque année on découvre un site, un paysage, une demeure qui nous étaient inconnus. En plus d'un beau geste pour la recherche c'est l'occasion de découvrir notre village. Rendez-vous à la salle polyvalente pour un départ à 10h00. La participation est de 3 euros minimum sans maximum défini. Petit plus non négligeable, au retour on peut mettre les pieds sous la table et passer un bon moment. Vous pouvez nous suivre sur notre blog à l'adresse suivante :

<http://cheminfaisant33.uniterre.com>

**Contact :**

Philippe Stephant - Président : 05.56.20.73.64

Mail: [cophilste@laposte.net](mailto:cophilste@laposte.net)

Gérard Berthelot, Vice-Président : 05.56.20.77.71 ou 06.33.68.15.03

Mail : [gege.bert@orange.fr](mailto:gege.bert@orange.fr) ■



## Le Cercle des Poètes

### COEUR DU BLASON

Retour original sur la soirée "Moules Frites" organisée par l'association Au Coeur du Blason, le 1<sup>er</sup> octobre 2016.

*«Pour chacun de nous, un an de plus  
Super, oui, des moules aussi en plus  
Des tables bien garnies, un sol sans tapis...  
Des sièges de couleurs en plastique non vernis...  
Pour le tonus une musique d'ambiance  
Ça bouge, aucune odeur de rance...  
Des cheveux de toutes les couleurs  
Du noir... au blond, au blanc, sans horreur  
Des jeunes pousses aux anciennes branches  
Des corps sveltes... d'autres avec douleurs aux hanches  
Mais dans tout ce monde des sourires  
De l'amour, de la joie, le pied quoi... il faut le dire...  
Avec le « Coeur du Blason »  
Tout ça pour le « Téléthon »  
Que dire du caddy garni de lots...  
Des commerçants aident par leurs dons... c'est beau...  
Merci à eux, les temps sont durs  
Mais leur coeur est beau comme la nature...  
On conserve la chaîne de l'entraide pour autrui  
Grâce aux bénévoles fidèles qui apportent leur appui  
Les années passent, il faudrait plus de jeunesse  
Allez les jeunes venez vous connaîtrez l'ivresse  
L'ivresse du coeur qui permet en se couchant  
D'être bien dans sa peau et ça au cours des ans...  
Merci à toutes les personnes qui sont venues  
C'était super... mieux que manifestations dans les rues...  
A l'an prochain certainement mais en attendant  
Recevez toutes et tous un rayon de soleil parti du coeur  
Nous avons besoin de vous, l'aide pour l'humain en reste le moteur.»* ■

## Fêtons les 30 ans du

### TÉLÉTHON



#### **VENDREDI 2 DÉCEMBRE**

- de 13h00 à 15h00 : animation de l'école primaire, défisport

#### **SAMEDI 3 DÉCEMBRE**

- 09h00 : Nouveauté, fil rouge toute la journée par Handivillage33.
- 09h00 : Tir à l'arc, concours Mario Kart, Caddie garni par les "Amis de l'église de Meynac".
- 10h00 : Départ de la randonnée pédestre avec Chemin Faisant.
- 10h00 : Badminton, initiation par la section du FEP.
- 10h00 : Pêche à la ligne, fléchettes électroniques.
- 12h00 : Lâcher de ballons par La Petite Récré, les écoles et l'APS.
- 12h15 : Apéritif offert par la municipalité.
- 12h30 : Repas au restaurant "Le coeur du blason" : huîtres, grillades, dessert... .
- 14h00 : Animation "country" de Sadirac.
- 14h00 : Concours de pétanque ou de belote sur leur terrain.
- 17h00 : Récompenses : caddie garni, Mario Kart, Tir à l'arc.
- 21h00 : Théâtre au foyer municipal, "Toc-Toc" (ouverture des portes à 20h15, tarif 8 €).

## Venez chanter avec

### LES CHORALEURS

**Saison 1986 - 1987 – Saison 2016 - 2017.**

Et oui, trente ans !

**Trente ans** que la chorale a ses racines à Camblanes et rayonne bien plus loin encore.

D'abord au sein d'Artemuse, elle a pris son envol seule sous le nom des Choraleurs.

**Trente ans** d'apprentissage, trente ans de concerts, de choral'péros, de participation aux manifestations communales, intercommunales, voire au delà.

**Trente ans** rythmés par des échanges, des accueils, des moments chantés et partagés dans la bonne humeur, riches de découverte et de moments chaleureux.

**Trente ans**, des dizaines de choristes depuis le début de notre histoire, participent toujours avec plaisir au répertoire varié que mène avec entrain notre chef de chœur (cœur) Nathalie Aubin. Nos voix s'envolent année après année, sur des chansons françaises ou du monde, ou encore sur des projets plus ambitieux comme "Les Esprits de Garonne", ou encore "Carmen in swing".

"Carmen in swing" que nous aurons présenté fin novembre à Fargues, Cénac et Targon, mais que vous pourrez retrouver le **20 janvier 2017 à Yvrac** et le **24 juin à Baurech**. Nous serons également à Cérons et Bazas. Les dates restent à définir. Un beau projet d'anniversaire qui se concrétise pour fêter (chanter) ces trente années de plaisir partagé.

Notre chorale est ouverte à toutes et à tous. N'hésitez pas à venir nous tester lors d'une répétition.

Elles se tiennent le lundi soir de 21h00 à 22h30 dans la salle des fêtes de Quinsac.

Le répertoire habituel reprendra dès décembre et nous retrouverons avec plaisir les chansons françaises ou du monde.

#### **Contacts :**

Huguette Fossat (Présidente : 05.56.23.74.48)

Marylise Berthelot (Secrétaire : 05.56.20.77.71)

<http://www.cienukkumatti.fr/chorales/les-choraleurs/>  
ou encore sur notre page facebook. ■



Marché hebdomadaire :

## DEUX ANS DÉJÀ

Le marché municipal hebdomadaire du samedi matin a fêté le 1<sup>er</sup> octobre dernier son 2<sup>ème</sup> anniversaire sous le thème des vendanges. A cette occasion la municipalité a offert aux personnes présentes le vin "bourru". Une matinée de fêtes avec des jeux gratuits pour les enfants, sous le rythme d'une jeune bandas très active. La fête s'est clôturée vers 13h00 par une dégustation d'huîtres saucisses très appréciée.

Cette fête n'a pu être réalisée qu'avec la participation des commerçants du marché. Celui-ci devient le rendez-vous incontournable du samedi matin où l'on retrouve producteurs et commerçants de qualité. Parmi les derniers venus : le crêpier et ses galettes et bien sûr le poissonnier... Alors n'hésitez pas, venez nombreux le samedi matin sur ce lieu propice aux rencontres et aux échanges. ■



On vous attend à l' :

## ESPACE MÉTIERS DU CRÉONNAIS

Vous avez des questions sur les métiers, les formations, l'orientation, la recherche d'emploi, la création d'entreprise... l'Espace Métiers du Créonnais est un lieu de documentation et de conseil ouvert à tous et sans rendez-vous. Il propose un programme d'actions, d'animations et d'événements : ateliers d'orientation, de recherche d'emploi, découverte des métiers, présentation de la Validation d'Aquis de l'expérience, des coopératives d'activités.

EMA du Créonnais : Manuelle BOUSSINOT - 32 rue Amaury de Craon à Créon - Tel. 05 57 34 12 28 - emacreon@gmail.com

Horaires d'ouverture : du mardi au jeudi de 09h30 à 12h15 et de 14h30 à 17h30. ■

Prévention de la :

## BRONCHIOLITE

En Aquitaine, la bronchiolite, pas de panique ! Les gardes de kinésithérapie respiratoire pédiatrique sont réactivées jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2017 les week-ends, jours fériés et ponts, ainsi que la semaine entre Noël et le jour de l'An.

Pour trouver un kinésithérapeute de garde : bronchiolite.org ou 0 820 825 600 (service 0.06€/min + prix appel). ■

## Élections 2017 : POUR VOTER, INSCRIVEZ-VOUS

Si vous n'êtes pas inscrits sur les listes électorales à Camblanes et Meynac, il faut faire la démarche d'inscription, avant le 31 décembre 2016.

**Vous devez fournir à la mairie les documents suivants :**

- Pièce d'identité prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité. Si vous êtes devenu français récemment et n'avez pas encore de papiers français : pièce d'identité d'origine (passeport ou carte d'identité) récente + preuve de la nationalité (décret de naturalisation par exemple).
- Justificatif de domicile.
- Formulaire cerfa n°12669\*01 ou demande d'inscription (disponible en mairie).

**Réception des cartes d'électeurs : tous les Camblanais et Meynacais inscrits sur les listes électorales recevront une nouvelle carte d'électeur dans le courant du mois de mars 2017. ■**



## Social, solidarité et emploi

### "MA COMMUNE MA SANTÉ"

Depuis le mois de juin, le CCAS a mis à votre disposition cette mutuelle. Si vous n'avez pas pu vous rendre aux différentes permanences proposées et si vous êtes intéressés, vous pouvez le faire en prenant contact avec le n° du CCAS (05.57.97.16.96) sans oublier de laisser vos noms et coordonnées téléphoniques en cas d'absence.

### TÉLÉASSISTANCE : NE RESTEZ PAS ISOLÉS !

C'est un dispositif simple qui permet à toute personne âgée, handicapée, ou atteinte de maladie chronique, isolée ou fragilisée à un moment donné de la vie, de continuer à vivre en toute sérénité où qu'elle soit.

Elle permet de respecter un choix de vie au domicile dans des conditions rassurantes pour tous.

#### -> Pourquoi vous en priver ?

Facile d'utilisation, le dispositif de téléassistance ne nécessite aucune modification de votre installation électrique et téléphonique existante. En cas de chute, de difficulté ou bien sur simple besoin de convivialité, vous pouvez déclencher un appel vers le plateau d'écoute médicalisé SERENITIS en effectuant une pression sur votre déclencheur (pendentif, bracelet, etc...). La mise en place de l'appareil ne nécessite aucun frais.

### COLIS ET CHOCOLATS

Pour les personnes âgées de 80 ans et plus qui ne viennent ou ne peuvent plus venir au repas des seniors, un des membres du CCAS passera à votre domicile, comme les années précédentes, vous offrir un petit colis et vous rappeler que le CCAS est toujours à votre écoute en cas de besoin.

### REPAS DES SENIORS

D'ores et déjà reprenez la date : ce sera le **dimanche 5 février à partir de 12h30 au restaurant scolaire.**

Dès le début du mois de janvier et ce, jusqu'au 25 janvier, dernier délai, vous pourrez vous inscrire et venir passer une bonne journée pour retrouver pendant quelques heures vos amis et connaissances. ■



## SOIRÉE SPÉCIALE NOËL

LE VENDREDI 16 DÉCEMBRE, LE COMITÉ DES FÊTES DE LA MAIRIE DE CAMBLANES ET MEYNAC ORGANISE UNE SOIRÉE DE NOËL À DESTINATION DES PETITS ET DES GRANDS ! SUIVEZ LE PROGRAMME... **SOIRÉE GRATUITE, VENEZ NOMBREUX !**

Le comité des fêtes de Camblanes et Meynac a mis, une fois de plus, les petits plats dans les grands pour organiser cette soirée de Noël, le

**VENDREDI 16 DÉCEMBRE**  
**À LA SALLE POLYVALENTE**

Une trentaine de bénévoles seront à pied d'œuvre pour que les familles passent un bon moment.

**16h30 - Ouverture du Marché de Noël, dès la sortie de l'école.** Plus d'une vingtaine d'exposants seront présents avec de nombreux objets d'artisanats, de décorations de Noël, des idées cadeaux... Le comité des fêtes a également prévu des jeux pour les enfants ainsi qu'un stand de maquillage.

**19h00 - Moment convivial de partage : vins chauds, chocolats et marrons chauds (et barbabapa) offerts par la municipalité au travers du comité des Fêtes.**

Les participants auront la possibilité de se restaurer sur place : huîtres, magrets de canard, pommes de terres sautées, saucisses etc...

**20h00 - Le moment tant attendu : l'arrivée du Père Noël** qui vient rendre visite aux enfants de Camblanes et Meynac. Distribution de cadeaux.

La grande question est : *"Comment va-t-il arriver cette année ?"*

**La soirée sera marquée par le spectacle du groupe Flamenco y Olé.**

Flamenco y Ole est une association de cours de danses flamenco et sévillanes présente à Haux, commune située entre Créon et Langoiran.

Le comité des fêtes vous attend nombreux pour participer à cette grande soirée de fêtes. ■



LE MARCHÉ DE NOËL



VINS ET MARRONS CHAUDS



ARRIVÉE DU PÈRE NOËL



SPECTACLE EN SOIRÉE



## FESTIVAL SPECTACLES VIVANTS

# THÉÂTRE CHEZ L'HABITANT

Le festival se déroulera du mercredi 7 au samedi 10 décembre. Pour cette quatrième édition du festival et du théâtre chez l'habitant, la commission Culture a imaginé, en partenariat avec la commune de Latresne, une programmation soignée qui propose trois parcours différents afin de multiplier les spectacles et offrir aux spectateurs de tous âges, la possibilité d'être surpris, allant de découverte en découverte. Cette aventure culturelle privilégie les "parcours de l'imaginaire" et laisse une place forte à la convivialité et aux rencontres humaines. Le festival démarrera d'abord dans les médiathèques avant de se poursuivre chez les habitants accueillant les spectacles.

La Communauté de communes des Portes de l'Entre-deux-Mers soutient cette manifestation culturelle. ■



## LES SPECTACLES DANS LES MÉDIATHÈQUES

Mercredi 7 décembre - 14h30  
à la médiathèque de Latresne.

**"Kicékébête?"**

Collectif BLOP (Interjection) (Gironde).  
**Lecture musicale pour les enfants de 3 à 7 ans.**

Drôles de bestioles que toutes ces bêtes!

Quand à **"La grenouille à grande bouche"** (photo ci-dessous), ses mésaventures clôturent en apothéose ce triptyque consacré aux petites (et aux grosses) bêtes un peu bêtes...

Les deux comédiens / musiciens incarnent avec entrain les personnages de ces histoires pour une lecture musicale revigorante et animée.

Fred Jouveau : texte / Jean-Philippe Tomasini : guitare.  
Ouvert à tous, gratuit, durée 40 minutes.



Mercredi 7 décembre - 17h00,  
à la médiathèque de Camblanes et Meynac.  
**"Qui a encore peur du Grand Méchant Loup?"** Cie Le Fond de l'eau (Gironde)  
**Spectacle théâtral.**

Conférence scientifico-ethno animalière familiale animée par Mlle Milou & Mr L. Crow éminents spécialistes du Loup, reconnus mondialement dans le monde entier.

Aujourd'hui encore nombre de garnements ne sont-ils pas menacés par le "Grand Méchant Loup" qui viendra les dévorer s'ils ne sont pas sages ?

Alors gardons les yeux ouverts, l'esprit en éveil et cultivons notre libre-arbitre... Ne

soyons pas des moutons !

Écriture, mise en scène et jeu : Éric André et Aurélie Lopez.

A partir de 6 ans / ouvert à tous / gratuit / durée 55 minutes.



## LE THÉÂTRE CHEZ L'HABITANT (2 PARCOURS)

### LES SPECTACLES À LATRESNE - VENDREDI 9 DÉCEMBRE

#### “La loi de la jungle”

par la Cie Betty Blues (Bordeaux)

Chanson française et farce théâtrale. Compositions originales et théâtre équitable.

Ainsi va la vie... On naît, on grandit, on va à l'école, on entre dans le monde, on travaille... Toujours avec cette obligation plus ou moins prégnante d'être meilleur que l'autre. Efficacité, productivité, rentabilité, flexibilité...

#### “Mario”

par la Cie Rue Barrée (Podensac)

Spectacle de MARIO'NETTE. Tendre comme le nougat, facétieux, cabotin, Mario sort de sa malle, enchaîne pitreries et fantaisies autour du quotidien, marie la magie, le jonglage, les gags et les pirouettes. Un vrai show de star ! C'est une marionnette à taille humaine, oubliez la différence, Mario est notre égal !



#### “Bois ta lettre”

par la Cie Créton Art (Charente)

A l'aide de visuels colorés et énigmatiques, un joyeux luron interpelle l'assemblée en jouant avec les lettres et les mots. Il détourne la langue française et dérouille les neurones du public pour leur faire décoder, rébus, proverbes et autres historiettes de son cru.

Un spectacle joyeux, ludique entre crises de rire et pauses réflexion !

**Pour les représentations de Latresne, le vendredi 9 décembre, rendez-vous, à 20h00, à l'ancien presbytère.**

Mairie de Latresne / Médiathèque de Latresne 05.56.20.72.34

[mairie@mairie-latresne.fr](mailto:mairie@mairie-latresne.fr)

[bibliotheque@mairie-latresne.fr](mailto:bibliotheque@mairie-latresne.fr)

[www.mairie-latresne.fr](http://www.mairie-latresne.fr) ou [www.facebook.com/latresne](http://www.facebook.com/latresne)

19

### LES SPECTACLES À CAMBLANES ET MEYNAC - SAMEDI 10 DÉCEMBRE

#### “Du rifici à Cagette City”

par la Cie Le Théâtre du Vide-Poches (Landes).

A Cagette City, il est des jours où il vaut mieux ne pas être à l'ouest. A Cagette City, on aime bien les spaghettis. Sauf lorsque le vent s'arrête brusquement de respirer et qu'on aperçoit en haut de la grande rue un nuage de poussière inhabituel... Un western parodique époustoufflant !

#### “El Cruce (le croisement)”

par la Cie A2MANOS (Barcelone)

Théâtre de manipulation d'objets pour un comédien et une valise. Un spectacle gestuel étonnant et poétique qui raconte, à travers les sept pièces d'un TANGRAM, des histoires sur le courage, la recherche d'alternatives et l'identification avec l'autre qui pourraient bien être les nôtres.

#### “Petites histoires Félines”

par la Cie Tétratro Golondrino (Lille)

L'histoire d'un chat gardien d'un coffre. Son rôle : que rien ne s'en échappe, pas même un souffle. C'est alors et contre toute attente qu'un être des plus improbables tente l'échappée...



Des fils... des nœuds... des êtres suspendus... et leurs vies se croisent, s'emmêlent. Une fable sans parole parlant d'amour et de liberté, magnifique !

Spectacles tout public à partir de 10 ans.

10 euros le parcours, gratuit pour les - de 18 ans.

Les lieux seront indiqués le soir même.

**Départ : 20h00 - Rendez-vous : maison de quartier de Guerlande (à côté du skate-parc et du city stade).**

Renseignements et réservations pour les spectacles

Mairie de Camblanes et Meynac  
Médiathèque de Camblanes et Meynac, tél 05.57.97.16.90 ou 05.57.97.16.93.

[mairie.camblanes-et-meynac@wanadoo.fr](mailto:mairie.camblanes-et-meynac@wanadoo.fr)

[mediatheque.de.camblanes@sfr.fr](mailto:mediatheque.de.camblanes@sfr.fr)

[www.camblanes-et-meynac.fr](http://www.camblanes-et-meynac.fr)

[www.facebook.com/camblanesetmeynac](http://www.facebook.com/camblanesetmeynac)



# agenda



## LE MARCHÉ DE NOËL

A NE PAS RATER, LE VENDREDI 16 DÉCEMBRE, À LA SALLE POLYVALENTE, DÈS 16H30.

## VOS RENDEZ-VOUS

### DÉCEMBRE 2016

#### VENDREDI 2 DÉCEMBRE

■ Soirée jeux "Traîtrise et félonie", à la ludothèque à 20h30.

#### SAMEDI 3 DÉCEMBRE

■ Téléthon salle polyvalente et foyer municipal, voir programme sur flyer.



#### MERCREDI 7 DÉCEMBRE

■ Dans le cadre du festival Spectacle Vivant, "Qui a encore peur du grand méchant loup ?" à 17h00 à la médiathèque.

#### MERCREDI 7 ET JEUDI 8 DÉCEMBRE

■ Marché de Noël du lycée Flora Tristan, le mercredi 7 de 10h00 à 17h00 et le jeudi 8 de 09h30 à 18h00. Vente de créations fabriquées par les élèves. Animations pour les enfants, ateliers créatifs. Vente de sapin Nordman. Plus de renseignements sur : <http://noelaulyceejimdo.com>

#### SAMEDI 10 DÉCEMBRE

■ Petit concert de Noël, à 17h30 au Foyer municipal, par l'école de musique d'Artemuse.

#### SAMEDI 10 DÉCEMBRE

■ Soirée Théâtre chez l'habitant. Voir détails pages 18 et 19.

#### VENDREDI 16 DÉCEMBRE

■ Soirée spéciale de Noël, à la salle polyvalente à partir de 16h30. Voir détails page 17.

### JANVIER 2017

#### VENDREDI 6 JANVIER

■ Soirée jeux "Speed gaming", à la ludothèque à 20h30.

#### VENDREDI 20 JANVIER

■ Assemblée générale jumelage Vori - Camblanes et Meynac, à la maison des associations à 20h30.

#### SAMEDI 21 JANVIER

■ Vœux du maire et du Conseil municipal, au restaurant scolaire à partir de 11h00.



#### SAMEDI 28 JANVIER

■ Animations et dégustation de soupes de saison au marché municipal.

### FÉVRIER 2017

#### DIMANCHE 5 FÉVRIER

■ Repas des seniors, au restaurant scolaire à partir de 12h30.

#### DU VENDREDI 10 AU SAMEDI 18 FÉVRIER

■ Semaine ludique et culturelle, "Créatures légendaires", à la ludothèque.

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE SUR  @CAMBLANES ET MEYNAC.

